

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 06/10/2025

DEL-06102025-04

Date de convocation :
30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 octobre à 18 heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Bram, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 45
- procurations: 1
- votants: 46

Date de publication :

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUIC GUICHET, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Didier MATIA, Anne-Marie MAZIERES, Aurélien PASSEMAR, Serge PEROTTO, Pascale RAS-TOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Hélène MARTY par Philippe LANNES.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MARTY, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Adhésion au Groupement de Coopération Sanitaire - GAPM

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Considérant que le Groupement Audois Prestations Mutualisées (GAPM) situé à côté du Centre Hospitalier de Carcassonne a été créé en 2010, pour fournir sur le territoire audois des prestations repas aux autres centres hospitaliers et aux EPAHD, ainsi qu'un service d'entretien linge. En 2025, le GAPM comprend 28 structures adhérentes publiques ou privées, dont sur notre territoire, le CIAS et les EPAD de Montréal et Belpech.

Le groupement produit environ 4 000 repas et traite 9 tonnes de linge par jour. Il gère une pharmacie centrale automatisée, le tout sur un site de 10 000 m².

Considérant qu'outre la production de repas, le GAMP propose également les services d'une centrale d'achats pour 350 produits comprenant pour l'essentiel :

- Petits équipements et fournitures administratives
- Produits et matériels d'hygiène et d'entretien des locaux.

Considérant qu'au regard de l'étude comparative réalisée sur les tarifs proposés, la CCPLM souhaite adhérer au GAPM.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Approuve l'adhésion au Groupement Audois Prestations Mutualisées.

Autorise le Président à signer toute pièce s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

